

Le sport comme marqueur de classe

L'expansion économique du sport fait rage depuis plusieurs décennies, mais au bénéfice de qui ? Quelle place pour la grande majorité de la population dans les tribunes des arènes sportives ? Quel impact les compétitions, devenues méga-événements, ont-elles sur le quotidien de la population ? Avec le football comme sport « exemplaire » et les Jeux olympiques comme événement mondial « témoin », nous étudierons l'expansion économique du sport comme spectacle, voire comme entreprise, et ce qu'elle charrie. Afin de décrypter le phénomène, nous aborderons quelques notions qui nous paraissent importantes – dont la société du spectacle – d'après l'essai de l'écrivain et théoricien Guy Debord. Ainsi que la notion de capitalisme de la fête, mise en évidence par l'universitaire et ancien footballeur professionnel Jules Boykoff. Comment la révolution libérale du football a-t-elle transformé ce sport, populaire par essence ? Comment la métamorphose des Jeux olympiques en divertissement diffusé en mondiovision a-t-elle modifié son ADN ? Et quel impact cela a-t-il sur les publics, dans les stades et derrière leurs écrans ?

67

En l'espace de quelques décennies, les événements sportifs sont devenus de véritables phénomènes mondiaux de masse. De la Coupe du monde de football aux Jeux olympiques en passant par la Premier League, le Super Bowl ou la NBA, l'industrie du sport brasse des montants d'une ampleur jamais égalée. Et cela n'est pas près de s'arrêter. C'est dans les années 1970 que le sport a entamé sa mue à l'image de la mondialisation néolibérale pour devenir ce que l'on pourrait appeler un « complexe sportif-industriel-publicitaire-médiatique » ou sport-business. L'économie du sport a connu une expansion croissante dès lors que la médiatisation des compétitions s'est généralisée. Marketing et sponsoring ont créé un nouveau marché, celui des droits de diffusion,

transformant ainsi le sport en industrie culturelle mondialisée. Comme le dit le sociologue et historien Laurent Delcour dans l'introduction de l'ouvrage *Sport et mondialisation*⁵⁸, «[...] le sport est aussi devenu une industrie particulièrement lucrative à mesure qu'il s'est transformé en spectacle global, en culture et en objet de consommation de masse à l'échelle de la planète. [...]»

Avec la croissance des investissements de l'industrie du sport, l'augmentation sans cesse croissante des chiffres d'affaires, la flambée vertigineuse des revenus des sportif-ves de haut niveau et les coûts de plus en plus exorbitants des transferts, ces droits sont représentatifs de l'importance économique prise par le sport et sa mise en spectacle. Si ces droits génèrent un bénéfice considérable pour leurs détenteurs, en particulier lorsqu'ils sont en position de monopole (FIFA, CIO, etc.), les spectacles sportifs qui leur sont associés se sont transformés en formidables vitrines publicitaires pour quelques firmes, équipementiers sportifs (Adidas, Nike, Puma, etc.) et transnationales venues d'autres secteurs d'activités.

68

« Ces transnationales ne sont évidemment pas les seuls acteurs économiques à avoir envahi massivement les stades. Magnats des médias (Murdoch, Berlusconi, Kirch, etc.), diffuseurs privés, riches hommes d'affaires, oligarques et opérateurs du secteur financier ont eux aussi investi le champ du sport, mettant la main, entre autres, sur de nombreuses équipes de football⁵⁹. Si cette incursion du monde médiatico-financier dans son univers vient indéniablement bouleverser le système sportif, il modifie également grandement le rapport du public et des spectateur-ices de ces événements. À l'origine sport populaire par excellence, le football n'est aujourd'hui plus accessible au stade pour tous. Les supporters du Club Africain de Tunis en ont fait un slogan ;

58. Laurent Delcour (coord.), *Sport et mondialisation*, Syllepse, mars 2016.

59. *Ibid.*, p. 9-10.

« Créé par le pauvre, volé par le riche » qui pointe ce qui se déroule depuis plus d'une vingtaine d'années, à savoir une gentrification rampante des tribunes.

Selon les termes d'une étude de la Fondation Jean Jaurès, « Les stades sont abandonnés pour les catégories populaires, remplacées par les classes moyenne et supérieure aisées. Quant aux clubs, contaminés par l'idéologie de l'argent, ils sont obnubilés par la recherche du profit à court terme, abandonnés à une dérégulation mortifère et un égoïsme roi. Les joueurs se transforment en supports publicitaires, en actifs financiers qu'on s'échange sur un marché de gré à gré, telles des actions achetées et vendues en Bourse. Il s'agit de satisfaire la spéculation mercantile de riches investisseurs, plus intéressés par les dividendes à se partager que par le projet sportif ou l'intégrité physique et psychologique des joueurs »⁶⁰.

Le sport est devenu un business comme un autre, avec ses objectifs de rentabilité et de profit. Ainsi, le prix des places pour aller assister à un match de football est devenu impayable pour un grand nombre de personnes, celles-là même qui ont toujours fait vibrer les tribunes devenues des espaces sécurisés et aseptisés à même d'accueillir les classes supérieures et les actionnaires des clubs. Dans les divisions supérieures, fini les places debout, synonymes d'ambiance et de chants endiablés, place aux loges réservées aux VIP et aux espaces privatisés destinés à accueillir des personnalités qui viennent faire du réseautage plutôt que d'assister au match.

La majorité des enceintes sportives ont été achetées par des

60. « Le peuple des Loges. Quand les classes populaires se font chasser des stades de foot », Richard Bouigue & Pierre Rondeau, Fondation Jean Jaurès, 8 mai 2018.

sponsors afin d'offrir des liquidités aux clubs, dénaturant ainsi les stades où l'on vient dorénavant davantage pour voir une star individuelle achetée rubis sur ongle par les propriétaires du club plutôt que pour supporter un collectif qui mouille le maillot. Tout est prétexte à faire de l'argent, entraînant une désertion à petits pas des supporter-ices qui sont remplacé-es par une nouvelle élite. Par exemple, au Paris-Saint-Germain, une loge dans l'enceinte se négocie autour de 200.000 euros et jusqu'à 600.000 euros pour la loge Élite⁶¹. On est loin du stade comme lieu de brassage social et culturel tel qu'il l'était il y a encore quelques dizaines d'années où, dans un même espace, les gens étaient rassemblés pour vivre une passion commune.

« Unité de temps, unité de lieu, unité d'action : la dramaturgie du football est rassembleuse. Le stade est alors le miroir et le vecteur d'une société capable de vibrer ensemble, de faire corps, derrière son club, ses joueurs, son équipe nationale. C'est le lieu par excellence où l'on partage avec une foule d'inconnus les mêmes émotions partisans ; où les victoires et les défaites finissent par écrire un récit commun ; où les exploits sur le terrain – et les échauffourées aux abords – sont l'objet de discussions le lendemain ; où une identité, même fantasmée, se construit dans le lien qui unit l'équipe et son public ; où les solidarités de proximité se tissent entre supporters, tous habitués, tous abonnés. Lieu affectif, mémoriel, social, le stade va évoluer avec l'avènement du football moderne qui place la rentabilité financière au cœur des priorités des propriétaires des clubs »⁶². Avec la création des loges et autres espaces VIP, le stade se morcelle, perd cette unité. Il n'est plus le lieu où se retrouver et partager une expérience commune et devient un lieu où se distinguer et se divertir. Les personnes présentes ne se sentent plus liées à un destin commun puisqu'elles ne

61. *Ibid.*

62. *Ibid.*

partagent plus d'émotions, d'histoires, de mémoires collectives. Au fil des années, les enceintes sont devenues des enceintes de spectacle bourgeois. À cela est venue s'ajouter la monétisation des droits de diffusion, éloignant encore davantage le public populaire des événements sportifs.

Dans son ouvrage *Ce que le football est devenu*⁶³, Jérôme Latta nous apporte un éclairage conclusif intéressant : « Cette industrie reste fragile, mais elle poursuit sa fuite en avant. Aussi sa paradoxale prospérité continuera-t-elle de reposer, tant qu'elle s'inscrira dans cette quête de croissance infinie, sur le creusement des inégalités et sur de profondes altérations du football en tant que sport, spectacle et culture populaire. [...] Au péage à l'entrée des stades s'ajoutant celui des chaînes de télévision payantes, on a assisté à une mise à l'écart globale des spectateurs issus de milieux défavorisés. [...] Mais, partout, l'accès payant aux retransmissions télévisées a transformé le football en spectacle beaucoup plus onéreux. On a évoqué, dans la partie précédente, la mise en minorité des spectateurs locaux les plus fervents en regard de la masse des fans internationaux, la contradiction entre people's game et global game. La part de revenus essentielle assurée par les "loges", auxquelles les nouveaux stades ménagent toujours plus d'espace, ce que le jargon marketing appelle "hospitalités" (accueil des sponsors, espaces loués à des entreprises, carré VIP) contribue aussi à amoindrir le sentiment d'importance des autres spectateurs, appelés à composer le décor et l'ambiance, et à consommer sans profiter, eux, de la gratuité (et du droit de consommer de l'alcool) qui prévaut dans les espaces privés où se rassemblent les pouvoirs économiques et politiques. L'antagonisme traditionnel entre les tribunes populaires (ou "virages") et les tribunes latérales s'est reconfiguré, les stades

63. Jérôme Latta, *Ce que le football est devenu. Trois décennies de révolution libérale*, Éditions Divergences, 2023.

composant une mosaïque complexe de territoires et de publics, dont le point commun est d'être méthodiquement exploités commercialement. Lors des finales européennes, les places allouées aux supporters, malgré une demande très élevée, ne dépassent pas toujours les 50 % – le reste allant essentiellement aux “partenaires” de l'UEFA »⁶⁴.

Cette relative privatisation des enceintes sportives s'accompagne d'importantes mesures sécuritaires. Gentrifier pour mieux pacifier pourrait être la devise de ces stades nouvelle mouture. Puisque les supporters violents ne peuvent être qu'originaires des classes précaires, il faut leur barrer économiquement l'entrée des stades. Mais cela va au-delà du simple prix des billets. En effet, de nombreuses nouvelles mesures sécuritaires se sont imposées ces dernières années. Et s'il peut paraître important d'imposer des mesures de sécurité légitimes afin de garantir le bien-être de toutes, il apparaît que certaines d'entre elles ciblent visiblement les supporters les plus modestes. En outre, les grands événements sportifs sont également devenus un prétexte pour tester ces dispositifs à grande échelle, comme nous avons pu le constater lors des Jeux olympiques de Paris 2024. « [...] les lois dites “olympiques”, adoptées respectivement les 26 mars 2018 et 19 mai 2023 qui accordent toute une série de dérogations réglementaires à l'organisation des JOP, au point que certains juristes n'hésitent pas à parler d'une véritable “*lex olympica*” qui subordonne le droit national. Pour ne citer que quelques exemples : en matière de sécurité, la reconnaissance faciale automatique sera par exemple autorisée dans la vidéosurveillance, ce que certains interprètent comme une expérimentation grandeur nature d'une technologie liberticide, à laquelle s'ajoute un dispositif de sécurité massif mêlant forces publiques (police, gendarmerie et armée) aux agents de firmes privées, ainsi qu'un ensemble d'interdictions de

64. Ibid., p. 153-154-155.

circulation dans certains périmètres jugés sensibles »⁶⁵. Éloigner, encore et toujours davantage ceux qui ne rapportent pas assez, pour le dire crûment.

C'est donc aussi la médiatisation mondialisée qui est venue transformer le sport en produit de consommation. *La société du spectacle* telle que conceptualisée par Guy Debord trouve tout son sens ici, puisque la médiation au travers des images crée elle aussi un gouffre entre ceux qui peuvent s'offrir le spectacle en s'abonnant aux chaînes payantes alors que les services publics, de principe accessibles à tous, se voient dépouillés des retransmissions gratuites traditionnelles. Le sport devenu marchandise tourne au fétichisme dénoncé par Guy Debord, dès la première phrase de son ouvrage *La société du spectacle*⁶⁶ où il énonce que « Toute la vie de sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacle ». Il y indique que, dans les sociétés spectaculaires, la marchandise est le vecteur des conditions économiques et sociales les produisant, ajoutant plus loin que le spectacle est appareil de propagande de l'emprise du capital sur les vies et, sans être un ensemble d'images, n'est rien de plus qu'un rapport social entre des personnes médiatisées par ces images. « Sous toutes ses formes particulières, information ou propagande, publicité ou consommation directe de divertissements, le spectacle constitue le modèle présent de la vie socialement dominante. Il est l'affirmation omniprésente du choix déjà fait dans la production, et sa consommation corolaire. Forme et contenu du spectacle sont identiquement la justification totale des conditions et des fins du système existant »⁶⁷.

73

65. Igor Martinache, « L'olympisme, stade suprême du capitalisme (de la fête) ? », *Revue française de socio-économie*, 2024/1, p. 9-10.

66. Guy Debord, Buchet-Chastel, *La société du spectacle*, 1967, réédité par Gallimard en 1992.

67. *Ibid.*, p. 7.

Alors que le prix des places pour les méga-événements sportifs explose, les spectateur-ices sont invité-es à rester chez elleux pour les regarder à la télévision, mais l'explosion des droits a conduit à une inflation du prix des abonnements, empêchant par là même leur visionnage par le plus grand nombre. Et qui dit télévision, dit aussi mise en scène, images spectaculaires et donc spectacle. Ces dernières années, de nombreux sports se sont ainsi adaptés aux demandes des chaînes privées, modifiant leurs règles pour rendre la pratique plus spectaculaire et percutante, intégrant la vidéo et autres technologies pour créer une certaine dramaturgie. Du volley qui a raccourci le nombre de points nécessaire au gain d'un set parce que les parties étaient trop longues à retransmettre à l'introduction du VAR (Video Assistance Referees) au football en passant par la suppression du deuxième faux départ éliminatoire sur les pistes d'athlétisme, les fédérations ont pris le pas de rendre leur sport plus télégénique. Si certains sports font encore de la résistance, à l'image des escrimeur-euses qui refusent la demande des télévisions de combattre avec des masques transparents plutôt que grillagés qui permettrait de les reconnaître au premier regard au détriment de leur sécurité, ils sont peu nombreux à ne pas céder aux diktats télévisuels. Car avide de spectaculaire, les chaînes de télévision privées ont besoin de ces changements. Ces derniers ont un coût, et cela se répercute une nouvelle fois sur les classes les moins aisées, qui, par corolaire n'ont plus accès au « spectacle » ni dans les stades, ni dans leur canapé. Le prix de vente de ce qui est devenu un spectacle, les chaînes publiques, bien moins financées par la publicité que leurs homologues privées, ne peuvent pas le payer. D'autant que les gouvernements parfois eux-mêmes s'en mêlent en ouvrant le marché de la diffusion sportive au privé. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, on note dans la déclaration gouvernementale « La RTBF adoptera une approche conforme au marché et soucieuse des coûts. Elle reverra dans ce cadre sa politique d'acquisition des droits de diffusion en clair de programmes, notamment sportifs, de telle

manière à ne pas empêcher les chaînes de télévision privées belges francophones qui le désirent de les acquérir au prix du marché»⁶⁸.

Mobilisons maintenant le concept de Jules Boykoff pour éclairer davantage comment les méga-événements sportifs sont des marqueurs de classe et la manière dont ils impactent la vie sociale. Prenant les Jeux olympiques comme exemple, il développe sa notion de « capitalisme de la fête » en s'inspirant de celui de « capitalisme du désastre » de la journaliste et autrice Naomi Klein. Car, si les Jeux olympiques nous sont vendus comme des événements fédérateurs dont les retombées pour la population sont forcément bénéfiques d'un point de vue social, architectural, politique, environnemental ou encore pour la santé, une analyse à posteriori démontre que ces objectifs sont rarement atteints.

Récupérés par le capitalisme, les Jeux olympiques sont devenus des événements commerciaux à mesure que les capitaux privés les ont investis. Dans ses recherches, Naomi Klein explique comment le néolibéralisme capitalise sur la catastrophe et exploite le trauma social. Ainsi, lorsqu'un désastre survient, les capitalistes s'associent aux gouvernements afin d'installer des politiques néolibérales fondées sur la privatisation et la dérégulation, profitant ainsi d'un état d'exception pour imposer leurs idées. Les Jeux olympiques ne font pas autre chose, pour Jules Boykoff, à savoir créer un état d'exception, non plus du désastre, mais de l'exubérance et de la fête et ouvrent la voie aux personnalités au pouvoir pour faire progresser des politiques qu'il aurait été impossible d'imposer en temps normal.

68. Déclaration de politique communautaire 2024-2029 adoptée le 16 juillet 2024 par le Parlement de la Communauté Française, <https://archive.pfwb.be/1000000020d90cd>, p. 69.

Le capitalisme de la fête, appliqué aux Jeux olympiques, présente six caractéristiques : « Premièrement, il prend place durant un moment de “fête” exceptionnelle où les règles normales de la politique peuvent être temporairement suspendues. Deuxièmement, le Comité International Olympique et les médias de masse s’associent pour créer et diffuser un spectacle politico-économique. Le CIO joue un rôle pivot, chorégraphiant le spectacle et nourrissant les histoires et les images de la machine. Une troisième dimension est la commercialisation festive qui permet de rallier l’appui de la population pour les Jeux. Quatrièmement, le capitalisme de la fête donne un grand coup de pouce à l’industrie de la sécurité et aux unités de police locale chargées de prévenir le terrorisme, d’empêcher la contestation politique et de sauvegarder le spectacle. La structure sécuritaire construite pour combattre le terrorisme peut ainsi être déployée pour supprimer ou intimider les actes de contestation politique. Cinquièmement, le capitalisme de la fête est soutenu par les revendications de bien-être environnemental et social. [...] Et dernièrement, le capitalisme de la fête dépend de la formation de partenariats public-privé qui sont généralement déséquilibrés en faveur des entités privées en termes de montant investi, de bénéfice et de risque. »⁶⁹ L’universitaire Jean-Michel Decroly appuie ce propos dans son ouvrage intitulé *Les Jeux olympiques en valent-ils la chandelle ?* lorsqu’il évoque l’évolution des JO ces cinquante dernières années. S’il pointe le fait que les dossiers de candidature tendent à promettre des événements grandioses, tout en minimisant ce qu’ils coûteront vraiment, il affirme que le régime juridique dérogatoire ou d’exception mis en place lors des Jeux olympiques « se traduit par l’adoption de législations qui facilitent l’expropriation, allègent les dispositifs d’évaluation des projets, accélèrent l’approbation des plans d’aménagement et réduisent

69. <https://saccage2024.noblogs.org/files/2021/07/boykoff-v5.pdf>

certains droits des travailleurs. »⁷⁰ Et d'ajouter « Dans la longue liste des héritages olympiques pris en compte par le CIO, on distingue généralement les traces tangibles des traces intangibles. Les premières correspondent aux héritages urbanistiques des Jeux : les nouveaux équipements sportifs et non sportifs (village olympique et centre des médias) et les aménagements dont la réalisation a été facilitée par l'organisation de l'événement, que ce soit des logements ou des infrastructures urbaines. Les secondes comprennent un ensemble large, aux contours mal définis, de transformations sociales à long terme, censées être positives. Pêle-mêle, on y retrouve une amélioration des conditions d'existence des habitants, le développement de leurs compétences, l'augmentation de leur participation à des activités sportives mais aussi le renforcement de leur sentiment de fierté civique »⁷¹.

Et concrètement, cela donne quoi ? Si l'on doit résumer en deux mots, nous pourrions dire que c'est le public qui paie (et pas uniquement financièrement) et le privé qui profite. Prenons ici le temps de déployer quelques exemples afin de rendre notre propos plus consistant.

77

Lors des Jeux olympiques de Londres en 2012, plus de 400 kilomètres de voies de circulation ont été privatisés pour faciliter le déplacement des athlètes, des corps médicaux et des officiels du CIO, mais aussi de l'ensemble des entreprises sponsors. À Paris, en 2024, le prix du ticket de métro a été doublé durant la période des Jeux. Que ce soit à Rio en 2016, à New Delhi pour les Jeux du Common Wealth en 2010 ou à Paris plus récemment, les projets d'embellissement de la ville impliquent le refoulement physique des personnes jugées indésirables. Le ministre du développement social de Delhi, Mangat Ram Singhal, le formulait

70. Jean-Michel Decroly, *Les Jeux olympiques en valent-ils la chandelle ?*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2024.

71. *Ibid.*, p. 158.

ainsi : « Nous autres, Indiens, sommes habitués aux mendiants mais pas les Occidentaux donc il va nous falloir nettoyer. Nous les attraperons tous »⁷². Cette promesse, il l'a tenue, puisque, selon le gouvernement de Delhi, 7450 mendiant-es auraient été interpellé-es entre 2007 et 2009. Les vendeur-euses de rue se sont vu-es interdire de pratiquer leur activité durant la durée des Jeux. À Rio, les autorités ont construit des kilomètres de murs afin de rendre invisible une partie importante de la population carioca, isolant ainsi les communautés défavorisées du reste de la ville.

Dans la même veine, la préfecture de police de Paris a donné ordre « d'inciter » les personnes sans chez-elles à quitter la région parisienne et a multiplié les évacuations et expulsions de camps et de squats en amont des Jeux dans ce qui s'apparente à un nettoyage social. Selon les données du COHRE (Center on Housing Rights and Evictions), les chantiers liés directement ou indirectement aux Jeux olympiques ont conduit à ce qu'environ 700.000 personnes perdent leur domicile depuis 1988 dans les villes hôtes. En outre, les expulsions de logements touchent principalement des personnes issues des classes populaires, souvent racisées, qui disposent de moins de moyens pour faire valoir leurs droits. Lors des Jeux olympiques de Londres, « de nombreuses enquêtes ont montré qu'en dépit, là aussi, de promesses de création massive de logements sociaux dans certains quartiers de l'est de la ville, l'événement a en réalité non seulement contribué à accélérer la dynamique de gentrification de la capitale britannique et à alimenter ce que Saskia Sassen qualifie de "logique de l'expulsion", mais s'est également accompagné d'une privatisation (*corporatisation*) agressive de l'espace public, sous la forme de son appropriation par les grandes firmes sponsorisant l'événement, restreignant d'autant pour les habitants le "droit à la ville" théorisé par Henri Lefebvre. »⁷³

72. Ibid., p. 153.

73. Ibid., p. 11.

Aussi, lors des dépôts de candidature, les retombées en matière de santé publique et d'infrastructures sont systématiquement valorisées alors qu'il est abondamment documenté qu'elles sont marginales. Les équipements construits donnent la priorité à des catégories très spécifiques d'infrastructures et se concentrent dans certaines zones de la ville ne prenant que pas ou peu en considération les besoins de la population locale ou des territoires situés hors des zones valorisées. On parle également d'« éléphant blanc » pour qualifier ces stades, arènes et constructions de grande envergure construites spécifiquement pour un événement avant d'être abandonnées à leur triste sort, faute d'être adaptés à d'autres usages que ceux pour lesquels ils ont été conçus. On pense notamment au complexe olympique d'Athènes construit pour les JO de 2004 et aujourd'hui à l'abandon, au tremplin de saut à ski construit à Grenoble pour les JO de 1968 et inutilisé depuis 1989 ou encore au village olympique de Sotchi en Russie devenu une ville-fantôme.

Enfin, la tenue des Jeux olympiques entraîne systématiquement la mise en place de programmes spécifiques destinés à encourager la pratique du sport. On se souvient de la tirade de Tony Estanguet, président du comité d'organisation des JO de Paris, au sujet des intentions derrière son label « Génération 2024 » lorsqu'il affirmait dans tous les médias qu'il voulait sanctuariser la pratique du sport en France, affirmant : « Avec les Jeux, on veut que chaque Français fasse plus de sport ».

Il paraît compliqué d'évaluer l'impact concret de l'évolution de la pratique sportive des populations nationales lorsque des événements sportifs sont organisés dans leur pays, la relation de cause à effet n'était pas toujours évidente. Jean-Michel Decroly a pu prendre connaissance d'une étude menée en marge des Jeux olympiques de Sydney et affirme : « Les auteurs suggèrent d'ailleurs avec ironie qu'à cause des Jeux, les Australiens seraient devenus davantage supporters que sportifs ! Finalement, si les

Jeux olympiques ont bel et bien des retombées sportives dans les pays qui les accueillent, ces retombées concernent surtout le sport de haut niveau. En amont d'une édition, les pouvoirs publics n'hésitent pas à augmenter les budgets dédiés au sport, mais réorientent ceux-ci vers l'élite sportive, en particulier dans les disciplines susceptibles de rapporter des médailles. Comme en plusieurs autres domaines, les Jeux contribuent donc à accroître les inégalités : entre sport amateur et sport d'élite, mais aussi entre des disciplines peu accessibles à l'ensemble de la population et d'autres pratiquées par des personnes issues de tout le spectre social. »⁷⁴

Là aussi, donc, les classes populaires sont laissées sur le bord de la route. Hogler Preuss est professeur d'économie et de sociologie du sport à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence. Il est un des principaux spécialistes des aspects économiques liés aux Jeux olympiques et aux méga-événements sportifs. Il affirme qu'il y a, à chaque édition, des perdant-es et des gagnant-es. Ainsi, un legs positif pour les classes pauvres signifie un legs négatif pour les classes plus aisées, et réciproquement. Et que donc il faut poser des choix et donner la priorité soit aux besoins du capital, soit aux besoins humains... et la balance penche souvent du même côté.